PUBLIÉ LE 04/02/2019 - MISE À JOUR LE 17/02/2026

Gymiso - MisoOne (Prise en charge des interruptions médicales de grossesses (IMG) et des cas de morts fœtales in utero (MFIU) au-delà de 14 SA, en association à la mifépristone)

08/01/2026

- Publication du résumé de rapport de synthèse n° 12

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Gymiso 200 microgrammes, comprimé
MisoOne 400 microgrammes, comprimé sécable
(Prise en charge des interruptions médicales de grossesses (IMG) et des cas de morts fœtales in utero (MFIU) au-delà de 14 SA, en association à la mifépristone)

Substance active

Misoprostol

Laboratoire

Linepharma France / Exelgyn

AMM

Documents de référence dans le cadre de l'AMM

Indication(s) dans ce cadre

Documents de référence dans ce cadre

Suivi des patients

Base publique du médicament

Titulaire (s)

Critères d'octroi

Indications

Code(s) CIP

Documents de référence

Lire aussi

Autres informations

Données d'inclusion

Résumé de rapport de synthèse périodique

Cadre de prescription compassionnelle (CPC)

Gymiso 200 microgrammes, comprimé
MisoOne 400 microgrammes, comprimé sécable

Indication du CPC établi le 16/02/2018, renouvelé le 18/05/2021 et le 17/05/2024, modifié le 05/01/2026

Prise en charge des interruptions médicales de grossesses (IMG) et des cas de morts fœtales in utero (MFIU) au-delà de 14 SA, en association à la mifépristone

Documents de référence dans ce cadre

- Décision du 05/01/2026 - Modification du CPC des médicaments Gymiso 200 microgrammes, comprimé et MisoOne 400 microgrammes, comprimé
- Décision du 17/05/2024 - Renouvellement du CPC des médicaments Gymiso 200 microgrammes, comprimé et MisoOne 400 microgrammes, comprimé

Gymiso 200 microgrammes, comprimé / MisoOne 400 microgrammes, comprimé sécable - Protocole de suivi et annexes (05/01/2026)

Suivi des patients

- Portail de suivi des patients "RTU Misoprostol"

Base publique du médicament

- Base de données publique des médicaments

Titulaire (s)

Linepharma France / Exelgyn

Résumés des rapports de synthèse

Résumé de rapport de synthèse n° 12 - Période du 01/03/2024 au 28/02/2025